



Bruxelles, le 4 février 2022

Madame Karine Lalieux, Ministre en charge
des Personnes Handicapées

(Via e-mail : karine.lalieux@lalieux.fed.be -
Annabel.Vanroose@lalieux.fed.be)

Nos références : 2022-02-04-Electromobilité-et-PSH-Ministre-Lalieux-OME
Votre correspondant : Olivier Magritte
Annexes :

Objet :

Madame la ministre

Le 17 janvier 2022, le Belgian Disability Forum asbl (BDF) a assisté à la présentation officielle de l'étude sur l'électromobilité diligentée par le Conseil Fédéral du Développement Durable (CFDD). Vous pouvez :

- visionner l'enregistrement de ce webinaire en suivant ce lien : [17/01 | Webinaire sur l'électrification de la mobilité | FRDO CFDD \(frdo-cfdd.be\)](#)
- prendre connaissance de l'étude en suivant ce lien : [ETUDE | Electrification de la mobilité | FRDO CFDD \(frdo-cfdd.be\)](#)

Au cours de l'année 2021, le BDF a rejoint, en cours de processus, le Comité d'accompagnement de l'étude commandée par le CFDD sur l'« électromobilité ». Cela lui a permis de demander d'intégrer à l'études l'analyse des besoins en accessibilité des stations de recharge et des impacts sociaux qu'implique la transition vers l'utilisation de véhicules individuels électriques, en particulier pour les « consommateurs » à faible revenu.

Le comité d'accompagnement a validé les demandes du BDF, mais elles n'ont plus pu être intégrées à l'étude car le bureau d'étude était déjà trop avancé dans le processus de recherche et de rédaction.

Alors que la Belgique et l'Europe sont occupées à mettre en place ce qui constitue un virage très important dans leur organisation socio-économique, il paraît important aux yeux du BDF de compléter cette étude : il serait dommage que l'action du gouvernement soit orientée uniquement vers les seuls aspects abordés, de belle manière, par cette étude.

Bruxelles, le 4 février 2022

Pour le BDF, au minimum sept aspects complémentaires essentiels devraient ainsi être investigués :

- L'accessibilité, au sens large, des stations de chargement
- L'utilisation des bornes de rechargement par les personnes en situation de handicap la borne elle-même et l'accès à celle-ci depuis l'espace public
- Les problèmes de mobilité et de sécurité liés à l'implantation de bornes de rechargement privées, avec des câbles qui traversent les trottoirs par ailleurs déjà trop encombrés d'obstacles divers et variés
- L'électrification des emplacements réservés aux personnes en situation de handicap
- Les implications sociales du passage à l'électromobilité, en particulier pour les personnes à faible revenu, dans un contexte où les scénarios envisagés considèrent que le parc automobile devra être ramené de 6 millions de véhicules à actuellement à 2 millions de véhicules en 2050
- L'offre et le coût de véhicules adaptés aux besoins de personnes en situation de handicap et leur prix
- L'impact « santé » réel, notamment pour les personnes handicapées ayant des affections respiratoire

D'autres aspects pourraient certainement être étudiés.

Le BDF se permet donc de vous demander s'il vous serait possible d'envisager de faire réaliser une telle étude et d'attirer votre attention sur le fait que les choses se mettent actuellement en place sans un encadrement suffisant, aux différents niveaux de pouvoir concernés.

Recevez, madame la Ministre, nos meilleures salutations.



Gisèle MARLIÈRE
Secrétaire générale



Pierre GYSELINCK
Président